

Petite chronique et bibliographie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **5 (1897)**

Heft 10

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vaste génie, ses grandes conceptions. Mais les événements en décidèrent autrement et la mort vint l'arrêter dans son projet.

On possède les plans de ce projet.

Notre savant était très versé dans la gnomonique. Il a laissé parmi ses manuscrits plusieurs diagrammes et plans de cadrans solaires.

Le souvenir du Père Hermann nous est revenu en lisant son manuscrit.

Il repose dans le pauvre cimetière des chartreux de la Part-Dieu, où, il y a quelques années, on remarquait une douzaine de sépultures reconnaissables à une élévation du sol. Ce champ de repos était défendu par une ceinture de murs qui menaçaient ruine ; aujourd'hui, le temps et l'homme ont tout nivelé ; tout est rentré dans le néant. Seules, quelques fougères agitent leur éventail et les ciguës y penchent leur parasol.

Quoique le célèbre mécanicien chartreux, bien plus ingénieux que le célèbre mécanicien Jacques de Vaucanson, dont le nom est resté populaire à cause des automates qu'il construisit, a toujours été un humble, il n'a jamais rien demandé au monde, et il nous a paru intéressant de rappeler son souvenir.

Fribourg, juin 1897.

F. REICHLEN.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

— Sur l'initiative du gouvernement des Rhodes-Extérieures, la **Société générale d'histoire suisse**, a eu sa 52^e réunion annuelle le 6 et le 7 septembre dernier à Trogen, patrie de Jean-Gaspard Zellweger, son fondateur.

La première séance a eu lieu dans la pittoresque auberge de la *Krone*. Après quelques paroles de bienvenue de M. le professeur

G. Meyer de Knonau, président, M. Dierauer, de St-Gall, a rendu compte de la publication de M. H. Wartmann, le *Cartulaire de l'abbaye de St-Gall*. Le quatrième volume de cette œuvre monumentale va être terminé et M. Dierauer en fait ressortir l'importance. M. Ed. Favre de Genève a donné quelques détails sur les relations qui ont existé entre Hans-Jacob Leu de Zurich et Jean-Antoine Gautier et en particulier sur les travaux de celui-ci pour l'édition faite par Leu du traité de Simler sur la *République des Suisses*.

La séance principale avait lieu le lendemain à l'hôtel de ville. Dans son discours d'ouverture, M. Meyer de Knonau a indiqué les services rendus aux études historiques par Jean-Gaspard Zellweger, et parlé des conséquences de la scission du canton d'Appenzell il y a juste trois siècles, 17 septembre 1597. Ce même événement a fait l'objet d'une brochure qui a été distribuée aux assistants et dont l'auteur, M. le Dr Karl Ritter, a organisé la réunion de cette année.

M. le pasteur Engster, de Hundwyl, a lu un important mémoire sur l'entrée d'Appenzell dans la Confédération suisse.

M. le professeur Tobler de Berne a fait un exposé très nouveau du rôle joué en Suisse par le ministre français Reinhard (1800-1801) tel qu'il semble ressortir des documents publiés dans le dernier volume des *Actes de l'Helvétique* et d'archives de famille.

Ajoutons, pour terminer, que M. le professeur Pierre Vaucher de Genève, a été remplacé dans le comité par M. Ed. Favre.

— La *Revue de la Suisse catholique* publie une série de lettres très intéressantes relatives à une tentative de fondation d'une **Université catholique à Fribourg** au milieu du siècle passé. On savait depuis un certain temps déjà que cette idée avait été mise en avant par des personnes de l'époque et M. Berthier, professeur à l'Université, avait déjà publié sur ce sujet, en 1891 un travail sur les *Projets, anciens de hautes études à Fribourg*. Aujourd'hui, il peut aller plus loin et il donne au public sur ce sujet des lettres restées inédites jusqu'à maintenant et qu'on attribue à l'avoyer d'Alt, qui fut le chef du gouvernement fribourgeois de 1739 à 1770.

Ce vénérable magistrat, qui est aussi l'auteur d'une *Histoire des Helvétiens* en dix volumes, disait dans un journal qui est resté en partie inédit, sous le titre de *Hors-d'œuvre* : « Je souhaiterais que les membres qui ont l'honneur de composer le Deux-Cents se souviennent que la suprême puissance est remise entre leurs mains, et qu'ils en connaissent le prix et la grandeur ; qu'ils eussent en un mot la science complète du pouvoir... J'ai déjà dit que ce défaut

dérive d'une ignorance crasse... En général, nous manquons d'érudition, de savoir et de langage. »

Partant sans doute de là, il estimait qu'une école de hautes études était nécessaire à la Suisse catholique. « Je ne crains pas de dire, écrivait-il dans sa première lettre, qu'une université catholique en Suisse est le seul et unique moyen capable de faire fleurir parmi nous les sciences, les beaux-arts, et en un mot tout ce qui est du ressort de la belle littérature. Je crois au reste cette opinion si claire et si palpable que quand même elle ne serait pas assez démontrée par le peu que je viens d'en dire, le seul instinct naturel suffit pour en faire sentir toute l'évidence. »

Il s'agissait ensuite de trouver un « local » pour cette institution ; et c'est là que le brave avoyer laisse voir qu'il est Fribourgeois. « Or, pour cet effet, je n'ai garde sans doute de vouloir la reléguer ni dans l'Appenzell, ni dans les vallées voisines du haut St-Gothard ; et quand même il se trouverait en Suisse un autre endroit aussi propre que l'est votre ville...je ne voudrais pas ici en faire parade. »

Il a fallu longtemps, on le voit, pour que les espérances de l'avoyer d'Alt arrivent à être une réalité.

— M. Berthold van Muyden a raconté dans nos précédentes livraisons l'histoire de l'importante **Abbaye de St-Maurice**. L'histoire archéologique des bâtiments qui constituent ce monastère est aussi depuis assez longtemps l'objet de recherches patientes qui ont abouti déjà à des résultats très satisfaisants. Grâce à l'appui de l'Etat du Valais, des fouilles assez considérables ont pu être faites et se continuent encore dans ce moment sous l'infatigable direction de M. le chanoine Bourban, qui s'est fait une spécialité des recherches archéologiques. On sait que les bâtiments proprement dits de l'Abbaye appartiennent à une époque assez moderne. Il n'en est pas de même d'une partie de l'église du monastère et surtout de son clocher. C'est principalement dans les parties inférieures de cette construction que des découvertes intéressantes ont été faites ces dernières années. Elles ont amené au jour divers détails d'architecture et quelques dalles fort anciennes couvertes d'inscriptions qui sont quelquefois des monuments importants pour l'histoire de la célèbre abbaye et de la contrée tout entière. Nous ne citerons pour le moment que la magnifique dalle funéraire de Vulchaire, abbé de St-Maurice et évêque de Sion, l'un des plus grands personnages ecclésiastiques du XIII^e siècle. Lorsque les fouilles de St-Maurice seront arrivées à leur terme, nous y reviendrons pour jeter un coup d'œil d'ensemble sur leurs résultats.

— Ceux de nos lecteurs qui ont visité avec quelque attention la ville de *Moudon* ont probablement remarqué en montant la rue du Château — qu'on appelait toujours autrefois « la Corde », — une maison d'assez modeste apparence, nommée communément la « **Maison des Etats** ». Dans la pierre du porche se distinguent encore assez bien en relief ces signes et dessins emblématiques que l'on retrouve dans les armes de la maison de Savoie. C'est de cette maison qu'il a été question dans le rapport présenté au Grand Conseil le 7 septembre par M. Roulet, député de Missy, sur la gestion du Conseil d'Etat.

« La bonne ville de Moudon, a-t-il dit, a des trésors à offrir aux amateurs de notre histoire nationale. C'est l'ancienne tour de Broye... C'est une maison trop modeste qui eut l'honneur de donner l'hospitalité aux Etats de Vaud, le Grand Conseil de l'époque de Savoie, qui réunissaient les députés des communes et ceux de la noblesse et arrêtaient les résolutions fixant les usages inviolables du Pays de Vaud, assemblée qui n'accordait les subsides sollicités par le prince de Savoie qu'en réservant expressément les droits du pays.

» Cette maison fut témoin des premières luttes de nos ancêtres pour une indépendance qu'ils eussent conquise tout comme les autres membres de la famille helvétique, si la trop puissante Ville de Berne n'eût pas compromis pour un temps les nobles aspirations.

» Le souvenir des Etats de Vaud est l'un des meilleurs de notre histoire. L'an prochain, le canton de Vaud célébrera le centenaire de son indépendance. Ne conviendrait-il pas à cette occasion d'en rappeler les origines en acquérant la « Maison des Etats » à Moudon, ou tout au moins en l'ornant d'une inscription commémorative ? »

M. Viquerat, conseiller d'Etat, s'est empressé de répondre qu'il examinerait cette question digne d'intérêt.

— On a découvert, encastrés dans la voûte du **temple de Syens**, près de Moudon, cinq pots en argile de forme très ancienne et non dépourvue d'élégance, dits *pots de résonnance*. Selon M. Næf, ces pots deviennent très rares. Jusqu'ici, on ne connaissait dans notre canton que ceux du temple de Grandson. Un de ces pots, dégagé avec peine de la maçonnerie, a été déposé à la cure. Les quatre autres demeureront dans leur étroite prison de pierre et seront ainsi rendus à leur destination primitive. A une époque inconnue, des maçons, ignorant l'utilité des ouvertures de ces « pots de réson-

nance », les avaient en effet consciencieusement fermées avec des fragments de briques.

Différents motifs intéressants d'architecture ont aussi été retrouvés dans le chœur qui doit dater, paraît-il, du XIII^e ou du XIV^e siècle. Cette partie de l'édifice va donc reprendre dans quelque temps un peu de son aspect primitif qu'elle avait perdu à la suite de réparations inintelligentes.

— Lorsque, dans notre dernière livraison, nous avons inséré la petite communication de M. **Benjamin Golliez** relative aux revenus du gouverneur de Payerne sous le régime bernois, nous ne pensions pas que nous étions à la veille de perdre ce collaborateur qui s'intéressait si vivement à notre publication. Il est mort à l'âge de 78 ans. Il était pasteur à Cudrefin lors de la démission en 1845. Il se joignit aux démissionnaires et s'expatria en France. Il exerça le ministère à Patay, près d'Orléans, pendant deux ou trois ans. Il rentra ensuite dans notre pays et se fit réintégrer dans l'Eglise nationale qu'il servit dès lors sans interruption à Donneloye, à Combremonet et à Assens jusqu'en 1886, époque où il prit sa retraite et alla se fixer à Lutry. Pendant ses dernières années, Benjamin Golliez consacra une grande partie de son temps à des recherches historiques qui avaient fini par le captiver et dont il aimait à nous faire connaître le résultat.

— La séance d'automne de la **Société d'histoire de la Suisse romande** a eu lieu à Vevey le 23 septembre. Nous en reparlerons dans notre prochaine livraison. Nous voulons cependant signaler dès aujourd'hui l'importante communication de M. Emile Dunand, de Genève. Il s'agit du texte original de la requête présentée au Directoire français le 9 décembre 1797 par un certain nombre de patriotes vaudois et fribourgeois, à l'effet d'obtenir l'appui de la France en faveur des sujets de Fribourg et de Berne. Ce fut là le point de départ de l'intervention française et de la révolution vaudoise et helvétique. M. Dunand a bien voulu nous communiquer cette pièce importante qui paraîtra dans notre prochaine livraison avec les noms des signataires.

